

BILAN DE COMPETENCES

Entrepreneuriales

Faites le point sur vos atouts
entrepreneuriaux !

BILAN DE
COMPE-
TENCES

De quoi s'agit-il ?

Le bilan de compétences est un outil de gestion des carrières qui a pour objet d'identifier les compétences, les aptitudes professionnelles et personnelles, les éléments de la personnalité et les motivations qui viendront en appui d'un projet professionnel ou d'un projet de form concret et réaliste.

“Pour un salarié comme pour un demandeur d'emploi, le bilan de compétences constitue désormais une démarche privilégiée pour l'élaboration d'un projet porteur d'évolution et de progression professionnelle. Il permet d'anticiper ses changements, de définir sa propre ligne d'action, et, dans le cas de démarches de gestion prévisionnelle dans l'entreprise, de se positionner clairement.” Circulaire d'application 93/13 - 19 mars 1993 de la DREEDS.

Réalisé dans le cadre d'un projet entrepreneurial, il permet au futur entrepreneur de challenger ses compétences en regards des exigences de son projet.

Le PLES propose un bilan de compétences adapté aux entrepreneurs pour :

- **vous aider à faire le point** sur vos parcours, vos motivations, définir un projet entrepreneurial cohérent et en adéquation avec vos aspirations
- **vous permettre de vérifier que ce changement de vie pro est fait pour vous** donner la confiance pour vous lancer dans cette nouvelle aventure, parce que la création d'entreprise est une vraie sortie de zone de confort

Modalités de réalisation : Individuel en distanciel, présentiel ou hybride

Durée : 24h réparties sur plusieurs semaines dont 16h en entretien

Méthodes mobilisés : Entretiens individuels en face à face, utilisation d'outils génériques et/ou spécialement développés pour le PLES



BILAN DE COMPE- TENCES

Les étapes du bilan



Le bilan de compétences vous permettra :

- d'analyser vos motivations, vos valeurs, vos compétences et vos aptitudes
- d'élaborer un projet professionnel concret et réaliste
- de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel
- de prévoir différents plans d'action

Qui peut en bénéficier ?

Tout salarié ou demandeur d'emploi

- Vous êtes en activité et vous avez envie d'entreprendre sans idée précise
- Vous souhaitez vérifier que l'entrepreneuriat est bien fait pour vous
- Vous souhaitez clarifier et valider un projet professionnel sur-mesure, cohérent avec vos aspirations

Comment en bénéficier ?

Accueil et accompagnement individuel au Pôle Local d'Economie Solidaire.
Pré-requis : avoir réalisé l'étude de marché.

Tarif :

2000€ (éligible au CPF)

Contact

Prendre rendez-vous ou s'inscrire
à une réunion d'information collective
Tél. : 09 81 01 01 94

Cagnotte Solidarité Emploi
32 Espace Voltaire
36000 Châteauroux
www.ples36.fr

